



ELECTRICITÉ



Lieu de consommation :
EARL RAYMOND FRERES
629
CHEMIN DE LA POINTUE
QU DES CONFINES
13160 CHATEAURENARD

Votre service clients :

Pour tout renseignement :

portant sur votre contrat, votre tarif,
votre facturation, nos offres et services

Du lundi au vendredi de

9h à 12h et de 14h à 17h



Tél : 098 098 10 07

Coût d'un appel local selon opérateur



servedclients.em.fr@antargaz.com



ANTARGAZ Energies

Service Clients GAZ ELECTRICITE

TSA 44130

54041 NANCY CEDEX

Vos références client :

Code client : F/E21002262

Point De Livraison : 25832995608991

Vos informations contrat :

Numéro contrat : 800047856

Date d'échéance : 30/06/2024

Préavis de résiliation 1 mois

OSM C5 Prix Fixe DT

Offre prix de marché – avec ARENH

Contractant :

EARL RAYMOND FRERES

Urgence dépannage Enedis :

Tél : 09 72 67 50 13

Coût d'un appel local selon opérateur

LA POSTE

SD : 86301373836834L

(B1-53) - 53 - 1/2 - 117 - 117 - A0
2306061283003



EARL RAYMOND FRERES
629 CHEMIN DE LA POINTUE
13160 CHATEAURENARD
France

Facture N° : FR0000335522 du 08/06/2023

Condition de paiement : Prélèvement

Date d'échéance : 23/06/2023

Antargaz Electricité	1109,23€
Utilisation du réseau public de distribution d'électricité	147,45€
Taxes et contributions	-396,65€
Montant Hors TVA	860,03€
Montant base taxable TVA 20,0 % sur	810,12€
Montant base taxable TVA 5,5 % sur	49,91€
Montant TVA	164,77€
Montant TTC de la facture	1024,80€
Solde avant facturation *	0,00€

Montant à payer

1024,80€

Prochain relevé vers le 06/07/2023

Transmission de vos index avant le : 18/06/2023

Prochaine facture vers le 06/07/2023

*Sous réserve, notamment, du bon encaissement des règlements déjà effectués.

Conditions Générales de Vente :

Selon la loi LME du 04/08/2008, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités sont exigibles sur simple demande du fournisseur.

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée.

Les TVA sont payées sur les débits. Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Date du prélèvement : 23/06/2023

Montant : 1 024,80€

Références du compte :

Nom du titulaire du compte :

EARL RAYMOND FRERES

Banque :

BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET

Iban :

FR7614607****90*****002**

BIC :

CCBPFRPPMAR

RUM :

00E0000080004785601

ICS :

FR51ZZZ000256

Conformément aux nouvelles dispositions européennes, ANTARGAZ prévoit la mise en place du prélèvement SEPA à partir du 1er février 2014. Les modalités de prélèvement restent inchangées, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter le site antargaz.fr, rubrique "F.A.Q"

A l'occasion d'un premier prélèvement ou toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service clients



Détail de votre facture :

Document à conserver 10 ans

2/2

Numéro : FR0000335522

Vos références client :

Code Client : F/E21002262
 Identifiant PDL : 25832995608991
 Option Tarifaire : Heures Pleines / Heures Creuses

Données de comptage :

Référence compteur : 04187628505907
 Type de compteur : Compteur Linky
 Puissance souscrite (kVA) : 36

Prestations	Index compteur en kWh			Coeff Lecture	Quantité	Prix unitaire	Montant hors TVA	Taux de TVA
	Ancien Index	Nouvel Index	Différence Index					

Antargaz Electricité

Abonnement du 01/07/2023 au 31/07/2023 sur la base de 81,00 €/an

81,00 €/an

6,75

5,5%

Consommation du 06/05/2023 au 06/06/2023

3049

Consommation Heures Creuses du 06/05/2023 au 06/06/2023	60966	61857	891	1	891	0,05457 €/kwh	48,62	20,0%
Consommation Heures Pleines du 06/05/2023 au 06/06/2023	142515	144673	2158	1	2158	0,07265 €/kwh	156,78	20,0%
ARENH - écrêtement (6) Heures Creuses du 06/05/2023 au 06/06/2023	60966	61857	891	1	891	0,12376 €/kwh	110,27	20,0%
ARENH - écrêtement (6) Heures Pleines du 06/05/2023 au 06/06/2023	142515	144673	2158	1	2158	0,07500 €/kwh	161,85	20,0%
Compensation mécanisme de marché Heures Pleines du 06/05/2023 au 06/06/2023	142515	144673	2158	1	2158	0,28960 €/kwh	624,96	20,0%

Utilisation du réseau public de distribution d'électricité (identique pour tous les fournisseurs)

Composante Comptage L 18-36 kVA - Echoir du 06/06/2023 au 05/07/2023					30	0,050959 €/J	1,53	5,5%
Composante Gestion - Echoir du 06/06/2023 au 05/07/2023					30	0,04011 €/J	1,20	5,5%
Composante Soutirage MU2 18-36 kVA / Part fixe - Echoir du 06/06/2023 au 05/07/2023					1080	0,030247 €/KVA/J	32,67	5,5%
Composante Soutirage MU2 18-36 kVA / Part variable HC du 06/05/2023 au 06/06/2023				1	891	0,0284 €/kWh	25,30	20,0%
Composante Soutirage MU2 18-36 kVA / Part variable HP du 06/05/2023 au 06/06/2023				1	2158	0,0402 €/kWh	86,75	20,0%

Taxes et contributions

Boudier tarifaire Heures Pleines du 06/05/2023 au 06/06/2023					2158	-0,20657 €/kwh	-445,78	20,0%
CTA (1) du 06/06/2023 au 05/07/2023					35,39	21,93 %	7,76	5,5%
TCCFE (2) du 06/05/2023 au 06/06/2023					0	0 €/kwh	0,00	20,0%
TDCFE (2) du 06/05/2023 au 06/06/2023					0	0 €/kwh	0,00	20,0%
CSPE (3) du 06/05/2023 au 06/06/2023					3049	0,00100 €/kwh	3,05	20,0%
CSAE (4) Heures Creuses du 06/05/2023 au 06/06/2023					891	0,0 €/kwh	0,00	20,0%
CSAE (4) Heures Pleines du 06/05/2023 au 06/06/2023					2158	0,01047 €/kwh	22,59	20,0%
CEE (5) du 06/05/2023 au 06/06/2023					3049	0,00516 €/kwh	15,73	20,0%

Montant base taxable TVA 20,0 % sur 810,12 €

162,02€

Montant base taxable TVA 5,5 % sur 49,91 €

2,75€

Total HT

860,03€

Votre Historique de Consommation

Période	Consommation en kWh	Type de relève
Période de la relève du 06/05/2022 au 06/06/2022	3554	Réelle
Période de la relève du 06/06/2022 au 06/07/2022	4325	Réelle
Période de la relève du 06/07/2022 au 06/08/2022	5194	Réelle
Période de la relève du 06/08/2022 au 06/09/2022	4216	Réelle
Période de la relève du 06/09/2022 au 06/10/2022	2604	Réelle
Période de la relève du 06/10/2022 au 06/11/2022	2618	Réelle
Période de la relève du 06/11/2022 au 06/12/2022	3804	Réelle
Période de la relève du 06/12/2022 au 06/01/2023	4186	Réelle
Période de la relève du 06/01/2023 au 06/02/2023	4711	Réelle
Période de la relève du 06/02/2023 au 06/03/2023	4337	Réelle
Période de la relève du 06/03/2023 au 06/04/2023	4085	Réelle
Période de la relève du 06/04/2023 au 06/05/2023	3357	Réelle

Votre Bilan de Facturation

Période	Montant	Montant
Du 09/06/2022 au 08/06/2023	HTT en Euros	TTC en Euros
Montant de l'abonnement facturé	509,75	636,97
Montant de la consommation facturée	11678,44	12847,70
Montant des prestations et services souscrits	-535,99	-643,19
Montant total facturé en Euros		12841,48

Informations :

(1)CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement dont les taux sont fixés par arrêtés ministériels, rendus après avis de la CRE.
 (2)TCCFE et TDCFE : Taxe Communale/Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité. Taxe locale collectée par les fournisseurs et reversée aux communes et départements.
 (3)CSPE : Contribution au Service Public de l'Electricité. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs.
 (4)CSAE : Contribution à la Sécurité de l'Approvisionnement en Electricité. Participation au coût des garanties de capacité dont doit disposer le fournisseur pour garantir la consommation de ses clients en période de forte consommation.
 (5)CEE : Certificats d'Economie d'Energie. Participation aux coûts des CEE mise à la charge du client.
 (6) Complément ARENH conformément à l'article 6.a.3 des CGV et faisant suite à la délibération de la CRE.
 Toute réclamation doit être adressée par écrit à votre Service Clients ou par courriel à l'adresse : serviceclients.em.fr@antargaz.com. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Antargaz n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : www.energie-mediateur.fr ou par courrier : Médiateur National de l'Energie - Libre réponse N°59252-75443 Paris Cedex 09. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou au 0800.112.212 (appel gratuit depuis un poste fixe).